

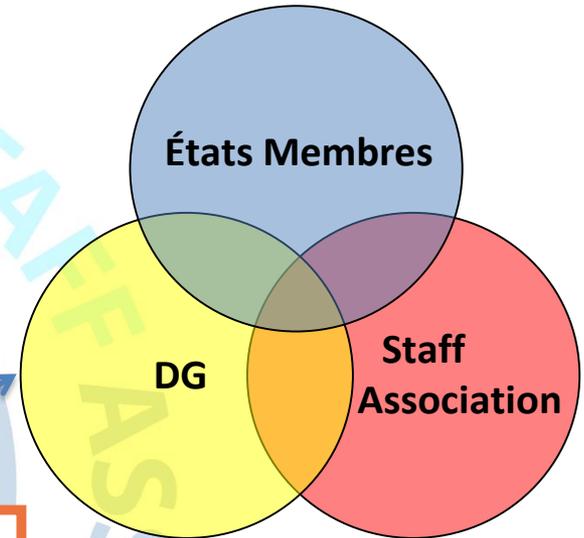
Bienvenue !

L' Association du personnel

Jenni Suutala



Cadre juridique spécifique



- 59 -

CHAPITRE VII

RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Indépendamment du système hiérarchique, les relations entre le Directeur général et le personnel s'établissent soit à titre individuel, soit à titre collectif par l'intermédiaire de l'Association du Personnel.

STATUT

Chapitre VII

Articles S VII 1.01 - 1.08

1er janvier 2007

Applicable à

MP

Article n°

S VII 1.01
Relations entre le
Directeur général
et le personnel



Vos délégués du personnel



Vous représenter



Vous défendre



Faciliter votre intégration



EVE et École pour les enfants de 4 mois à 6 ans
<http://nurseryschool.web.cern.ch/en/node>



Staff
Association

Induction mensuelle

Faciliter votre intégration

Activités socio-culturelles

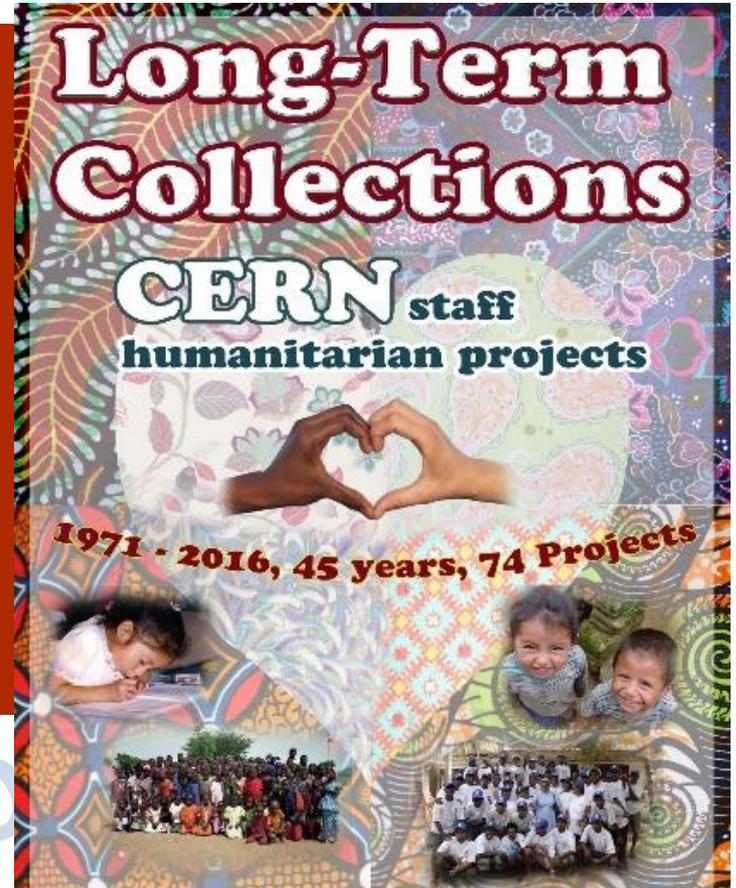
Exposition

Firmament des toiles

Du 6 au 16 juin 2017 | CERN Meyrin - Bâtiment principal



concert



Staff
Association

Induction mensuelle

Vous informer

- Notre Bulletin bimensuel : **ECHO** 
- Nos réunions publiques : au moins une fois/an
- Notre site web : <http://staff-association.web.cern.ch/>
-  <https://www.facebook.com/StaffAssociation.Cern>
- Vos délégués dans chaque département
- Secrétariat :  Staff.Association@cern.ch
 74224 or 63738
Bâtiment 64-R-010

Soyez solidaires et adhérez !

- ✓ Adhésion volontaire
- ✓ Cotisation annuelle LD, fellow, MPA :
50 CHF/an (**gratuit jusqu'à fin 2017**)
Possibilité d'adhérer à l'assurance perte de gains
- ✓ Nombreuses remises de nos partenaires



<http://staff-association.web.cern.ch/>





**Venez nous
rencontrer!**

